Copyright Archives départementales de l'Isère et du Dauphiné Image : 77 Cote : 11NUM/1R1615_03

FICHE TAB III

2 FICHES CRÉÉES

Nom : Abel

Prénoms : Emile Surnoms :

Numéro matricule du recrutement : 766

Classe de mobilisation : ~~1917~~ 1915

ÉTAT CIVIL.

Né le 12 mai 1899, à St Georges d'Espéranche canton de Heyrieux, département de l'Isère, résidant à St Georges d'Espéranche canton de Heyrieux, département de l'Isère, profession de cultivateur

Fils de feu Benoit Antoine et de Crepie marie Victorine domiciliés à St Georges d'Espéranch canton de Heyrieux, département de l'Isère

Marié à

SIGNALEMENT.

Cheveux châtain clair Visage ovale

Yeux gris bleu Renseignements physionomiques complémentaires.

Front : Inclinaison, Hauteur, Largeur

Nez : Dos, Base, Hauteur, Saillie, Largeur

Taille : 1 m. 72 centim. (rectifiée)

Taille rectifiée : 1 m. ___ cent.

Marques particulières.

Degré d'instruction : 1

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.

Inscrit sous le n° 1 de la liste du canton de Heyrieux

Classé dans la 1 ° partie de la liste en 1918

Classé dans la ___ ° partie de la liste en 19___ dans Sursitien indispensable le Jamille le 18 Décembre 1920 N° 359

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

Incorporé à compter du 15 Avril 1918. Arrivé au corps et canonnier le 16 Avril 1918. - Passé au 28e régt d'artillerie le 28 Septembre 1918. Passé au 101e régt d'artillerie Lourde le 10 Mars 1919. Passé au 2e régt d'Artie de montagne le 2 Juin 1919. Passé au 143e régiment d'artillerie lourde coloniale le 29 juillet 1919. Passé au 143e régiment d'artillerie coloniale le 3 Août 1919. Passé au 245e Régt d'Artillerie de Campagne le 16 Septembre 1919. Passé au 272e R.A. d'Artillerie d'Afrique le 1er octobre 1920 - 54e R.I. d'Artillerie de Camp. le 7-2-21

Certificat de bonne conduite : " accordé - 1re canonnier conducteur le 30 Septembre 1920

Renvoyé dans ses foyers le 17 Juil 1921 - en attendant son passage dans la réserve de l'armée active qui aura lieu le 15 Avril 1921

Affecté au 1er Régt d'Artillerie de Montagne

Rappelé à l'activité art. 33 loi du 21 Mars 1905. Arrivé au corps le 5 Mai 1921. Passé au 245e Régt d'Artillerie de Campagne le 24 Mai 1921. Renvoyé dans ses foyers le 7 Juin 1921 (C.M. 6228 / 11 du 25 Mai 1921 - Certificat de famille) Affecté au 1er Régt d'Artie de Montagne le 4 Juin 1921. Passé au 2e Régt d'Artillerie de Campagne le 1er Octobre 1932 -

Passé le 1er Juillet 1925 classe ~~1917~~ de mobilisation père de 1 enfants (Art. 58 de la loi du 1er Avril 1923)

Passé le 14 Octobre 1926 classe 1915 de mobilisation père de deux enfants (Art. 58 de la loi du 1er Avril 1923)

Sans au C.M. d'Artillerie n° 34 le 4-12-28.

Reste sans affectation le 15 avril 1933 (C.M. 9077 du 26-10-1932)

CORPS D'AFFECTATION.

		NUMÉROS au CONTRÔLE spécial.	NUMÉROS MATRICULE ou au répertoire.
Armée active	3 36 Reg d'Artillerie		9348
	4 28e régt d'artillerie		11e Dépôt
	5 101e régt d'art Lourde		11032
	6 2e régt d'artie de montagne		15088
	7 143e régt d'art Lourde Colon		118
	8 143e régiment d'artillerie Col		13412 3
Disponibilité et réserve de l'armée active	9 245e Régt d'Artillerie de Campagne		02613
	10 272e Régt d'Artillerie		
	11 54e Régt d'Artillerie de Campagne		
	12 245e Régt d'Artillerie de Campagne		
Armée territoriale et sa réserve.	1er régt d'Artillerie de Montagne		
	2e régt d'Artillerie de Campagne		
	C.M. d'Artillerie n° 34		
	Sans affectation		
	Dépôt Infanterie 143		21-3-40
	D.M. 5132 D/EMA 4-2-40		
	A.S.S. Meaux le 14-11-40		

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	D domicile R résidence

CAMPAGNES.

Campagne Allemagne
Intérieur du 16 Avril 1918 au 9 Mars 1919
Aux Armées du 10 Mars 1919 au 28 Juillet 1919.
N.N.E
Orient du 29 Juillet 1919 au 29 Mai 1920
Levant du 30 Mai 1920 au 30 Déc 1920
Garde Rhénane du 17 Mai 1921 au 7 Juin 1921.

Affecté au Dépôt d'Inf.ie n° 143 le 21 Mars 1940 par D.M. 5137 / EMA du 4 Mars 1940. - N'a pas rejoint. - Classé dans l'affectation Spéciale au titre du tableau 3 et de la 14e région comme Débardeur Forestier aux Etablissements Marmonier et Cie 81 avenue Lacassagne à Lyon pour une durée indéterminée par Décision du Général Commandant la 14e région du 16 Mars 1940. - (Passage d'office au Re Lyon non effectué armistice)

PÉRIODES D'EXERCICE

Armée active : 1er dans l ..... , du ..... au .....

Armée territoriale : 1er dans l ..... , du ..... au .....

Supplémentaires : ..... du ..... au .....

Armée territoriale : Supplémentaires dans l ..... , du ..... au .....

Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication. Du ..... au .....

Du ..... au .....

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :

la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale	DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, omis, etc.).